

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 11 juillet 2002

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** R-3463-2001, SCGM-5, document 3, page 21 de 27  
SCGM-5, document 1, page 5 de 12, lignes 5 à 8

**Préambule :**

*« De ce fait, les écarts type mensuel et annuel de la variation des volumes du service de fourniture de gaz naturel de SCGM sont respectivement de 0,0653 et de 0,2264 pour l'année gazière 2003 (novembre 2002-octobre 2003). »*

**Question :**

**7.1** Lors du dossier tarifaire 2002 de l'année passée, ces écarts type étaient de 0,0722 pour l'écart type mensuel et de 0,2501 pour l'écart type annuel. Veuillez expliquer les variations de ces écarts types.

---

**Réponse :**

**7.1** Tel que souligné dans la question précédente, les données historiques ont été mises à jour afin de représenter la réalité avec le plus d'exactitude possible. Il est donc normal de constater une variation de l'écart type année après année.

Par ailleurs, les données historiques démontrent qu'au cours de l'année gazière 2002, les volumes de gaz de réseau se sont avérés légèrement plus stables qu'auparavant, entraînant ainsi une diminution dudit écart type.